

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 février 2015

Convocation du 17/02/2015

L'an deux mille quinze et le vingt-quatre février à 19h30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe DUBONNET, Maire.

Présents : Philippe DUBONNET, Jocelyne GOUGOU, Agnès MARANZONI, Bernard MARECHAL, JF DUBONNET, Marianne NEGRE, Joëlle ARNAUD, C MASCHERONI, JC PILLET (arrivée à 19h50) , JB CURTO (arrivée à 19h55), Serge ROCHE (arrivée à 20h20), Hubert MARECHAL(arrivée à 21h30).

Absents et excusés : V LAGUILLAUMIE (a donné pouvoir à A MARANZONI), A NDIAYE, C LALINDE

Mme Carole MASCHERONI a été élue secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

- Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)
- Créations de postes
- CCAS : modification de la composition du conseil d'administration
- Principaux marchés publics passés en 2014
- Aliénation du chemin rural des Genièvres
- Travaux en cours
- Questions diverses

Le compte rendu de la séance du 19 janvier 2015 est adopté à l'unanimité (9 voix).

Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)

Cette délibération est annulée puisqu'aucune facture d'investissement n'a été réceptionnée ces derniers jours pour règlement.

Créations de postes suite à avancements de grade

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante que plusieurs agents peuvent prétendre à un avancement de grade au cours de l'année 2015.

Suite à la réunion de la commission administrative paritaire du centre de gestion en date du 27 janvier 2015, le conseil municipal, après avoir délibéré, décide la :

- 1) **Création d'un poste de rédacteur principal de 1^e classe** à temps complet à compter du 01 janvier 2015.
- 2) **Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^e classe** à temps non complet (17h30 hebdomadaire) à compter du 03 mars 2015.

3) Création d'un poste d'adjoint technique de 1^e classe à temps complet à compter du 30 avril 2015.

Adopté à l'unanimité (10 voix). Monsieur JC PILLET est présent.

Mise à jour du tableau des emplois

La création des postes cités ci-dessus nécessite la mise à jour du tableau des emplois permanents de la collectivité comme suit :

Tableau des emplois permanents à temps complet		
emplois	nombre	grades
Service administratif		
Secrétaire de mairie < 2000 hab	1	Rédacteur principal 1 ^e classe Cadre d'emplois des rédacteurs A compter du 01 janvier 2015
Service technique		
Ouvrier polyvalent	1	Agent de maîtrise principal Cadre d'emplois : agents de maîtrise
Entretien des locaux, garderie et cantine scolaire	1	Adjoint technique de 1 ^e classe Cadre d'emplois : adjoints techniques A compter du 30 avril 2015
Ecole		
ATSEM	1	ATSEM principal de 2 ^e classe Cadre d'emplois des ATSEM
Tableau des emplois permanents à temps non complet		
Service administratif		
Accueil du public, secrétariat	1	Adjoint administratif principal de 2 ^e classe (17h30 hebdomadaire) Cadre d'emplois : adjoints administratifs A compter du 03 mars 2015

Adopté à l'unanimité (10 voix)

CCAS : modification de la composition du conseil d'administration

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance du 23 avril 2014, il avait été procédé à l'élection des membres du conseil d'administration du CCAS.

L'un des membres ne souhaitant plus faire partie de cette instance, Monsieur le Maire propose de délibérer à nouveau pour élire un « remplaçant ».

La délibération du conseil municipal en date du 23 avril 2014 a décidé de fixer à quatre le nombre de membres élus par le conseil municipal au conseil d'administration du CCAS.

Après avoir entendu cet exposé, le conseil municipal procède à l'élection de ses représentants au conseil d'administration. Les candidats suivants ont été présentés par les conseillers municipaux : Agnès MARANZONI, Catherine LALINDE, Jocelyne GOUGOU, Jean-Baptiste CURTO.

Le dépouillement du vote, qui s'est déroulé au scrutin secret, a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11

À déduire (*bulletins blancs*) : 0

Nombre de suffrages exprimés : 11

Quotient électoral : nombre de suffrages exprimés/nombre de sièges à pourvoir = 3.25

Ont été proclamés membres du conseil d'administration : Agnès MARANZONI, Catherine LALINDE, Jocelyne GOUGOU, Jean-Baptiste CURTO (11 voix chacun).

Monsieur JB CURTO est présent.

Le CCAS a aussi participé à la réunion de janvier dernier pour la création d'une nouvelle association en remplacement du club des aînés. Une première rencontre a eu lieu hier soir et une manifestation est déjà programmée en avril.

Principaux marchés publics passés en 2014

		Montant € TTC à ce jour
Bâtiments scolaires Mise en conformité accessibilité PMR école et WC publics	Marché à procédure adaptée	33542.70€
	Lot 1 : démolition-gros œuvre entreprise AGLIETTA SAS 98 Chemin de la Saint- Martin 73190 SAINT BALDOPH	
	Lot 2 : cloisons-faux plafonds-peinture CADOUX Laurent Chef-Lieu 73160 SAINT JEAN DE COUZ	6906.30€
	Lot 3 : menuiserie intérieure extérieure bois ARBRUN AGENCEMENT 58 Rue Jules Ferry 73520 SAINT BERON	14542.80€

	Lot 4 : serrurerie Entreprise CLERC Jérôme Pierre Grosse 73190 APREMONT	En cours
	Lot 5 : carrelage, faïence SARL CAGLI 06 35 rue de la Digue 73160 COGNIN	En cours
	Lot 6 : électricité EVOLTEC 63 Rue du Pré Pagnon 73000 CHAMBERY	4207.20€
	Lot 7 : plomberie sanitaire EVOLTEC 63 Rue du Pré Pagnon 73000 CHAMBERY	En cours

Adopté à l'unanimité (11 voix)

Aliénation du chemin rural des Genièvres

Par délibération en date du 16 juin 2014, le conseil municipal décidait de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation de la dernière partie du chemin rural dit des Genièvres situé entre le RD1006 et la commune de Vimines en vue de sa cession.

L'enquête publique s'est déroulée du 20 novembre au 04 décembre 2014.

Aucune observation n'a été formulée et le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable.

Par ailleurs, les deux mois à compter de l'ouverture de l'enquête sont écoulés sans que les personnes pouvant être intéressées aient manifesté leur volonté de se regrouper en association syndicale autorisée pour se charger de l'entretien dudit chemin.

Dans ces conditions, constatant que la procédure a été strictement respectée, le conseil municipal, après avoir délibéré, décide :

- de désaffecter la dernière partie du chemin rural dit des Genièvres d'une contenance de 78 ca en vue de sa cession ;
- de fixer le prix de vente dudit chemin, cadastré AO n° en cours à 850€. Il est précisé que les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur.
- de mettre en demeure les propriétaires riverains d'acquiescer les terrains attenants à leur propriété ;
- d'autoriser M le Maire ou le premier adjoint à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

Adopté à l'unanimité (11 voix)

Travaux en cours

- **Salle polyvalente :**
 - o **Chaudière bois :** changement de deux vis défectueuses.
 - o Mise en place du chauffage dans la **mezzanine** désormais occupée par les activités périscolaires et ouverte à diverses associations.
 - o **Porte d'entrée :** réparation suite au récent changement.
 - o Achat de **vaisselle** complémentaire et remplacement de la vaisselle cassée.

- **Ecole :** aménagement du couloir de la salle des grands et divers petits travaux d'aménagement effectués par l'employé communal. Devis en cours pour l'installation du numérique. Deux ordinateurs sont à changer dans la classe des petits. Réflexion sur l'achat de tablettes.
Remplacement de l'institutrice de la classe des petits depuis la rentrée des vacances de février par deux nouvelles enseignantes successives jusqu'à la fin de l'année scolaire. Monsieur le Maire remercie Mme HARING pour sa présence à l'école depuis 10 ans et le travail de qualité qu'elle a réalisé. Il lui souhaite bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

Questions diverses

- **Cimetière :** Monsieur Bernard MARECHAL présente tout d'abord les propositions reçues à ce jour pour la création d'un nouveau columbarium puisque celui en place est presque complet (reste 3 cases). Deux emplacements sont étudiés. Soit une mise en place au niveau de la haie existante soit au centre de l'espace libre devant le columbarium actuel. Après discussion, l'emplacement central semble recueillir la majorité des suffrages.
Les différents projets sont examinés et un tour de table effectué pour recueillir les préférences des uns et des autres. Nous attendons d'autres devis avant de faire un choix. La dépense pourrait être prévue au budget primitif 2015.
Il fait ensuite un point sur la réglementation du cimetière et sur le règlement existant dans la commune. Monsieur Bernard MARECHAL poursuit le travail de mise à jour du plan et des dossiers y afférents afin de permettre une saisie informatique de l'ensemble des données.

 - **Entretien de la forêt :** Monsieur le Maire a rencontré dernièrement M SUPPER de l'ONF pour faire le point sur l'entretien de notre forêt. 428 m3 seront coupés au printemps et une plantation est prévue en 2016.

 - **Bourse forestière :** Chambéry Métropole organise une bourse forestière avec les propriétaires concernés. Deux réunions sont prévues prochainement à Barby (le 13 mars) et à la Motte Servolex (le 26 mars).

 - **Butte du Chef-Lieu :** deux réunions ont eu lieu les 18 et 19 février dernier. La première avec M CUSIN, atelier OLEA, pour l'aménagement du parking existant et l'accès du futur lotissement. L'autre avec la Savoisième Habitat et le Département de la Savoie (M HAMONIEZ du TDL) pour l'accès aux logements. Cette dernière réunion a également fait l'objet d'une présentation des plans des logements et d'un échange sur la commercialisation des deux maisons. La réflexion est à poursuivre rapidement pour suite à donner au dossier.
- Arrivée de M H MARECHAL à 21h30.
- **Glissières de sécurité au-dessus du pont SNCF :** Mr le maire a rencontré le représentant du département qui lui a indiqué qu'une suite favorable avait été donnée suite à la demande de pose de glissières de sécurité à la montée du Chêne, au-dessus du pont SNCF. Les travaux auront lieu en mars.

- **Grumiers** : M le Maire donne lecture d'un courrier reçu du Conseil Général de la Savoie concernant les grumiers. Un avis du Maire est demandé concernant la traversée des centres d'agglomération suite au projet d'ouverture des routes départementales à des véhicules de 57 tonnes. Après débat, un avis défavorable est formulé. Le conseil municipal exprime tout son attachement à la filière bois et aux préoccupations des professionnels de cette filière.
Cependant il émet un avis défavorable à cette consultation pour les raisons suivantes :
En effet, particulièrement impactée par les passages des grumiers sur les voiries communales, la commune de Saint-Cassin
 - o Rappelle que l'accès des sites forestiers de la commune ne peut se réaliser qu'en empruntant les voiries départementales puis communales,
 - o Rappelle que les voiries communales sont régulièrement soumises à des dégradations liées au passage de convoi en surcharge manifeste,
 - o Rappelle que l'entretien de ces mêmes voiries mobilise chaque année un effort d'investissement conséquent sur le budget de la commune,
 - o regrette cette démarche qui ne semble pas avoir mesurée les effets induits sur les communes d'une telle décision,
 - o considère qu'une cartographie fléchant précisément les sites et itinéraires concernées auraient été plus adaptée au règlement de cette problématique.

- **Nettoyage des réservoirs de la commune** : Chambéry Métropole nous informe des dates d'intervention pour l'ensemble des réservoirs de la commune. 4 mars (Plan du ciel)/ 5 mars (Désertaz)/ 11 mars (Les Huires). Un courrier d'information a été expédié aux abonnés.

- **Participation citoyenne** : nous venons d'être destinataire d'un courrier de la gendarmerie proposant de mettre en place la démarche citoyenne qui consiste à associer les habitants à la protection de leur environnement. Une réunion sera prévue un mercredi soir avec la gendarmerie pour évoquer le sujet.

- **Aire des gens du voyage aux Culées** : Chambéry Métropole va effectuer des travaux pour l'accueil de gens du voyage sédentaires aux Culées, sur la commune de Cognin. Nous venons de recevoir les plans et les travaux devraient débutés cette semaine. Suite à une demande du maire, une rencontre organisée par Chambéry métropole et la commune de Cognin doit être programmée prochainement.

-

- **Projet de Villeneuve sur la commune de Cognin** : M le Maire a demandé à Mme le Maire de Cognin de programmer une réunion d'information des élus à ce sujet.

- **Elections départementales** : certains candidats ont déjà été reçus par M le Maire et d'autres le seront demain. Composition du bureau de vote : un appel est lancé aux bénévoles et notamment aux jeunes inscrits d'office.

- **Accessibilité des établissements recevant du public aux personnes à mobilité réduite** : Monsieur Bernard MARECHAL fait le point sur une réunion à laquelle il s'est rendu le 04 février dernier. Un rappel de la réglementation a été fait. Pour les établissements qui n'étaient pas conformes au 31 décembre 2014, nécessité de déposer un échéancier des travaux d'ici le 27 septembre prochain.

- **Terrain de football** : une réunion de préparation du budget doit être programmée.

- **Bulletin municipal** : refaire un point sur la distribution (nombre d'exemplaires par élu).

-
- **Budget primitif 2015** : baisse des dotations de l'ordre de 12000€. Une réunion finance est prévue le 16 mars et le vote programmé le 23 mars prochain.
 - **Festival Zygomatic** : spectacle à Saint-Cassin le 28 mars prochain à la salle polyvalente.
 - **Sauvegarde de l'enfance** : soirée couscous prévue à la salle polyvalente le 18 avril prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00 .